Vers une stratégie durable pour la maintenance des équipements militaires

Category: 2020-2030,Actualités
4 décembre 2024

Pour s'adapter aux bouleversements géopolitiques, la France a dévoilé une nouvelle feuille de route pour son industrie de défense. L'augmentation de la production, la refonte des normes et le développement de pôles d'excellence régionaux sont au cœur de cette stratégie.

Commentaire AASSDN : L'industrie de Défense française s'articule autour de 9 grands groupes (*Thalès, Dassault, Safran, Naval Group, Airbus, KNDS*[1], *MBDA, TechnicAtome, Arquus*), reliés à environ 4 000 sous-traitants (ETI, PME, TPE, laboratoires et centres de recherche). Ce réseau d'entreprises est un atout majeur pour assurer à la France sa souveraineté dans le domaine de la Défense . En outre, ce réseau lui fournit des outils lui permettant de nouer des partenariats stratégiques avec des pays qui souhaitent ne pas être totalement dépendants de tel ou telle grande puissance (Etats-Unis ou Chine notamment) tout en disposant de matériels de la meilleure qualité.

Par ailleurs, c'est un atout pour notre économie tant par les exportations qu'elle réalise (la France est 2e ou 3e exportateur mondial selon les années) que par le fait que l'essentiel des armements est produit en France.
Notons que les centres de recherche et les processus de fabrication de certains équipements de haute technologie, sont particulièrement visés par les Services de nos compétiteurs. C'est pourquoi la France se doit de maintenir, voire renforcer son excellence scientifique et

d'assurer la meilleure protection contre les ingérences étrangères.

[1] *En 2015, les sociétés Nexter et Krauss Maffei Wegmann (KMW), respectivement systémier intégrateur du Leclerc et du Leopard, se sont regroupées au sein de KNDS afin de devenir le leader européen de la défense terrestre.*

Le 24 octobre 2024, sur le site Maîtrise NRBC de la Direction générale de l'Armement à Vert-le-Petit, le Ministre des Armées Sébastien Lecornu a dressé la feuille de route que tâchera de suivre l'industrie de défense nationale pour les années à suivre. Un mot d'ordre : relancer « *l'esprit pionnier* ». Une question se pose alors : quelles sont les forces qui motivent la transformation de la base industrielle et technologique de défense (BITD), et comment y parvenir ?

Impulsions et transformations

D'abord, la priorité est d'augmenter les cadences de production. Depuis février 2022, l'industrie de défense française se prépare à l'éventualité de passer en économie de guerre, avec des mesures concrètes prises par certains des principaux groupes français. Dans cette optique, *MBDA* a annoncé son intention de produire 40 missiles *Mistral-3* par mois à l'horizon 2025, ce qui revient à doubler sa production mensuelle actuelle. De son côté, la DGA apporte une nouvelle forme de support aux entreprises du secteur, avec la création de la Direction de l'industrie de Défense.

L'Île-de-France : l'excellence terrestre, spatiale et électronique

La région parisienne est spécialisée dans les questions spatiales, électroniques et terrestres. Le plateau de Versailles-Satory est le lieu d'implantation de plusieurs grandes entreprises à la réputation mondiale comme KNDS France (ex-*Nexter*), *Arquus* mais aussi des institutions étatiques comme la Section Technique de l'Armée de Terre. Utilisé dès l'entre-deux-guerres comme terrain d'entraînement militaire, le plateau de Satory sera de plus en plus utilisé à partir des années 1960-1970. Le plateau se transforme en 2020 avec la création de nouvelles pistes d'essais destinées aux besoins de R&D de l'Armée de terre et plus généralement de l'industrie de défense française. La région francilienne n'est pas en reste dans le domaine de l'électronique, notamment par le nombre important de clusters et des laboratoires innovants, à l'image de Paris Saclay et de l'École Polytechnique. Le secteur spatial est quant à lui représenté par *Ariane Groupe*, *Thalès*, *Airbus Defence and Space* et *Aresia*.

L'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine : le cœur de l'aéronautique

L'aéronautique est particulièrement bien développée en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine, régions qui abritent de nombreux sites et entreprises majeurs, comme *Dassault Aviation* à Mérignac et Biarritz, ou encore *Safran* et *Airbus Defence & Space* à Toulouse. Cette concentration géographique est également le fruit d'une histoire riche. En effet, la création en 1915 du Centre d'Instruction des Spécialistes de l'Aviation à Bordeaux, ainsi que l'établissement de nombreuses bases aériennes dans la région, ont contribué à l'ancrage historique des industriels de l'aéronautique dans cette partie de la France.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur : territoire de l'Aéronavale

L'industrie aéronavale est très présente en PACA, avec des entreprises comme *Dassault Aviation* à Istres, *Airbus Helicopters* à Marignane et *Naval Group* à Ollioules. Cette présence s'explique par le fait que le premier hydroaéroplane a été conçu localement, créant un environnement propice au développement de ce secteur. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, une partie des avions de chasse et des hydravions y a été produite. Post-1945, plusieurs entreprises se sont installées dans la région, notamment la *Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Sud-Est*. Aujourd'hui, la région demeure un endroit clé dans la production et la construction d'armement et d'équipements aéronavals, tout en développant régulièrement la recherche et l'innovation.

La Bretagne et la Normandie pour la puissance navale

Autre pôle d'excellence, les régions bretonne et normande se sont spécialisées dans l'industrie navale, avec des implantations du géant *Naval Group* à Brest, Lorient, Nantes-Indrets et Cherbourg. L'entreprise emploie plus de 3 000 salariés en région normande, notamment sur le site de Cherbourg.

Cependant, cette territorialité se manifeste également en dehors des principaux pôles. Par exemple, on peut citer *Eurenco*, spécialiste des poudres et des explosifs, à Bergerac, ainsi que les différents sites de MBDA à Selles-Saint-Denis et à Bourges, sans oublier le site historique de production de KDNS France à Roanne. En plus de dynamiser économiquement des régions parfois en marge, cette territorialité pourrait être renforcée pour constituer une véritable force de production, notamment grâce à l'implantation d'un réseau de réservistes de la DGA.

Des industriels étatiques en recherche d'efficacité

Si les grands maîtres d'œuvre industriels privés sont répartis sur tout le territoire français, c'est également le cas des institutions de l'État chargées des questions d'armement et de sa maintenance. Dispersées dans toutes les régions de France, les industriels d'État sont des exemples du maillage territorial des services publics de l'armement : la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres, le Service de la maintenance industrielle terrestre à Versailles ainsi que les 12ème, 13ème et 14ème base de soutien du matériel, le Service de Soutien de la Flotte à Paris, Brest et Toulon, mais aussi la Direction de la Maintenance aéronautique, qui est implantée sur 17 sites différents à travers la France. La DGA est elle aussi répartie sur des centres d'expertises et d'essais dans diverses régions.

Le 2 octobre 2024 paraît le rapport d'information n°4, par la Commission des finances, à propos du maintien en condition opérationnelle des équipements militaires. Cette étude a révélé que, malgré des efforts conséquents, le maintien en condition opérationnelle ne répond pas aux besoins actuels. Les problèmes concernant la disponibilité des matériels et le coût élevé des contrats de maintenance sont trop importants. En outre, il est question de repenser la stratégie de maintenance de l'armement français, en impliquant de façon plus directe les TPE-PME françaises. Il est par ailleurs fait mention de la possibilité de ré-internaliser une partie de la maintenance militaire, ce qui sous-entend de renforcer le maillage territorial de la maintenance. La question de l'état des recrutements a également été mentionnée, notamment la fidélisation et la formation des personnels de la maintenance militaire et du secteur de l'armement en général.

L'humain et la formation : moteurs de développement

Si la voie royale pour devenir ingénieur de l'armement reste Polytechnique et l'École nationale supérieure de techniques avancées, les concours restent ouverts à tous les diplômés d'écoles d'ingénieurs. En dehors des grands corps d'ingénieurs, les universités proposant des maîtrises « Défense et Sécurité » ou des cursus d'intelligence économique intéressent de plus en plus à la fois les entreprises, mais aussi les services de la DGA.

Du point de vue opérationnel, il est tout à fait possible de développer et de renforcer l'intérêt du monde ouvrier et technique pour l'industrie de défense. MBDA et *Naval Group* l'ont fait, avec respectivement 2 600 et 4 500 recrutements au cours des dernières années. Pour accélérer cette capacité à recruter, il faut également offrir plus de visibilité aux entreprises et aux institutions. Uniquement au travers de la filière de la maintenance en condition opérationnelle, 25 formations certifiantes sont ainsi proposées par le ministère des Armées et des Anciens combattants, dont plusieurs bacs professionnels et un certain nombre de BTS. En renforçant le lien Armée-Nation, voir même BITD-Nation, ainsi que la formation à tous les échelons de la BITD, la France participe à donc sa souveraineté. Ainsi, le secteur de l'armement doit se réformer, recruter et impulser si il veut retrouver son esprit « pionnier ».

Theo MOREAU pour le **club Défense de l'AEGE**
22 novembre 2024